

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2016

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure
COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit.

- Sciences sociales et politiques pages numérotées de 11/14 à 12/14
- Économie approfondie pages numérotées de 13/14 à 14/14.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

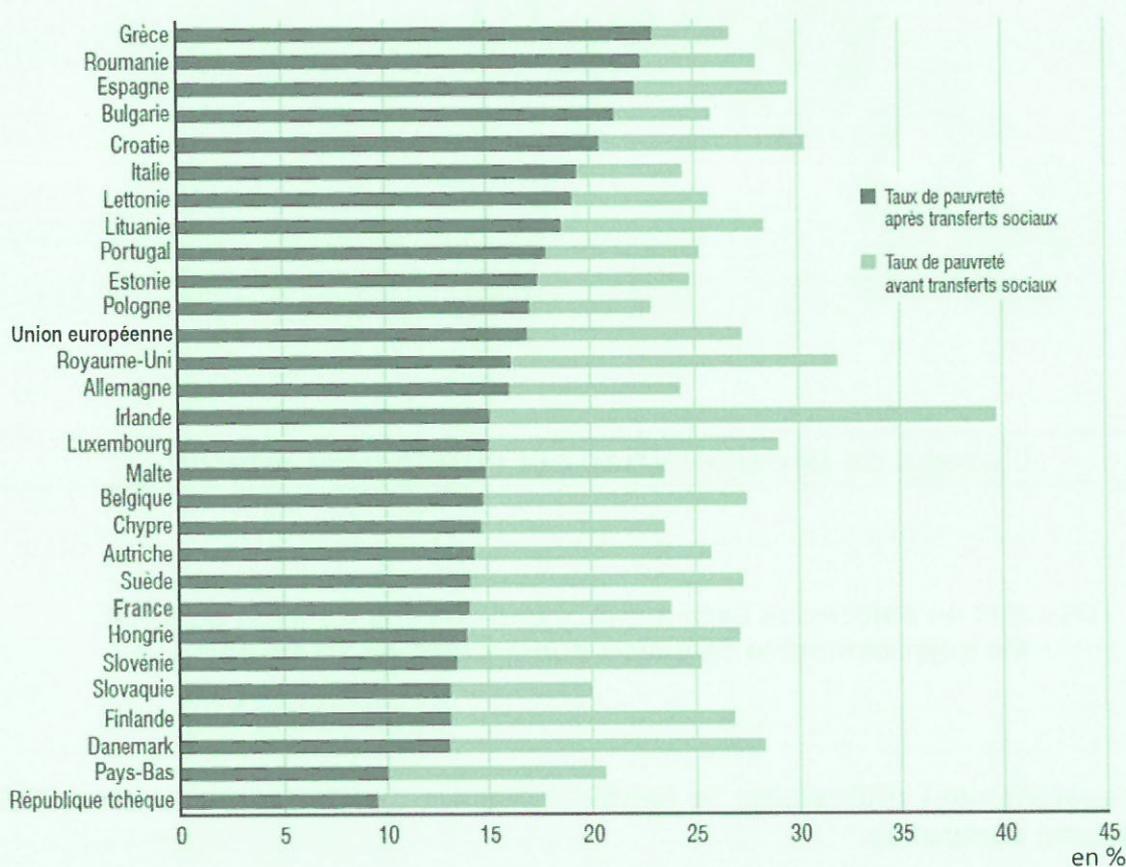
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

La protection sociale est-elle efficace pour réduire les inégalités ?

DOCUMENT 1

Taux de pauvreté¹ avant et après transferts sociaux² en 2011



Source : INSEE, 2014.

1. Taux de pauvreté : part des individus, en %, vivant avec un revenu inférieur à 60% du revenu médian de la population.

2. Transferts sociaux : prestations sociales.

DOCUMENT 2

Montants moyens des prélèvements et prestations en 2013 (en euros par unité de consommation¹)

	1 ^{er} décile	Quintiles de niveau de vie avant redistribution					10 ^{ème} décile	Ensemble
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}		
Revenu avant redistribution	3 730	6 920	15 480	21 520	28 960	57 080	75 330	25 990
Prélèvements	- 160	- 340	- 1 070	- 2 170	- 3 690	- 11 550	- 17 220	- 3 750
Cotisations sociales	- 200	- 380	- 890	- 1 460	- 2 150	- 4 630	- 6 280	- 1 900
Impôts directs	40	40	- 180	- 710	- 1 540	- 6 920	- 10 940	- 1 860
Prestations	6 280	4 520	1 260	730	500	340	340	1 470
Prestations familiales	1 880	1 590	810	590	430	290	290	740
Aides au logement	1 950	1 420	230	50	20	20	10	350
Minima sociaux et RSA ² activité	2 450	1 510	220	90	40	30	30	380
Revenu disponible	9 850	11 100	15 670	20 080	25 760	45 860	58 440	23 700

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2013, les 20% de personnes les plus aisées (5^{ème} quintile) ont acquitté en moyenne 6 920 € d'impôts directs par unité de consommation.

Source : « Revenus, niveaux de vie - fiches thématiques », INSEE, 2014.

1. Mode de calcul permettant de tenir compte de la taille des ménages.
2. Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources ou disposant de faibles ressources un niveau minimum de revenu, variable selon la composition du foyer.

DOCUMENT 3

Pourcentage d'enfants ayant eu recours à un dentiste dans les 12 derniers mois

Catégorie socioprofessionnelle de la mère	Indépendant	73
	Cadre	79
	Profession intermédiaire	76
	Employé	69
	Ouvrier	60
	Sans activité	63
	Non renseignée	65
Type de ménage	Couple avec enfants	71
	Famille monoparentale	65
	Autre situation	57
Lieu de résidence	France métropolitaine	70
	DOM ¹	46
Couverture médicale	CMU-C ²	60
	Une mutuelle ³	71

Champ : France, enfants de 5 à 15 ans.

Source : DREES, juillet 2013.

1. DOM : Départements d'outre-mer
2. CMU-C : La CMU complémentaire est une complémentaire santé gratuite qui prend en charge ce qui n'est pas couvert par les régimes d'assurance maladie obligatoire. Elle permet de bénéficier d'une prise en charge à 100 % des dépenses de santé, sans avoir à faire l'avance de frais. La CMU-C est accordée pour un an sous condition de ressources.
3. Une mutuelle a pour but de garantir une couverture santé complémentaire à ses adhérents en mettant en commun leurs cotisations.

DOCUMENT 4

Retraites par catégorie socioprofessionnelle

	Durée de retraite en 2008 en années¹	Retraite moyenne par mois en 2010 en euros	Espérance de montant total de retraite en euros²
Cadres	25,0	2 890	866 286
Professions intermédiaires	25,4	2 067	629 250
Indépendants	23,0	2 088	577 209
Employés	25,5	1 617	495 282
Agriculteurs	22,7	1 543	419 459
Ouvriers	21,1	1 423	359 753

Source : Observatoire des inégalités, 2010.

1. Temps moyen de retraite dont les retraités peuvent espérer profiter (compte tenu des différences d'espérance de vie).
2. Montant total des pensions de retraite que les retraités peuvent espérer toucher, compte tenu des différences de temps passé à la retraite ainsi que des différences de montants de retraite.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

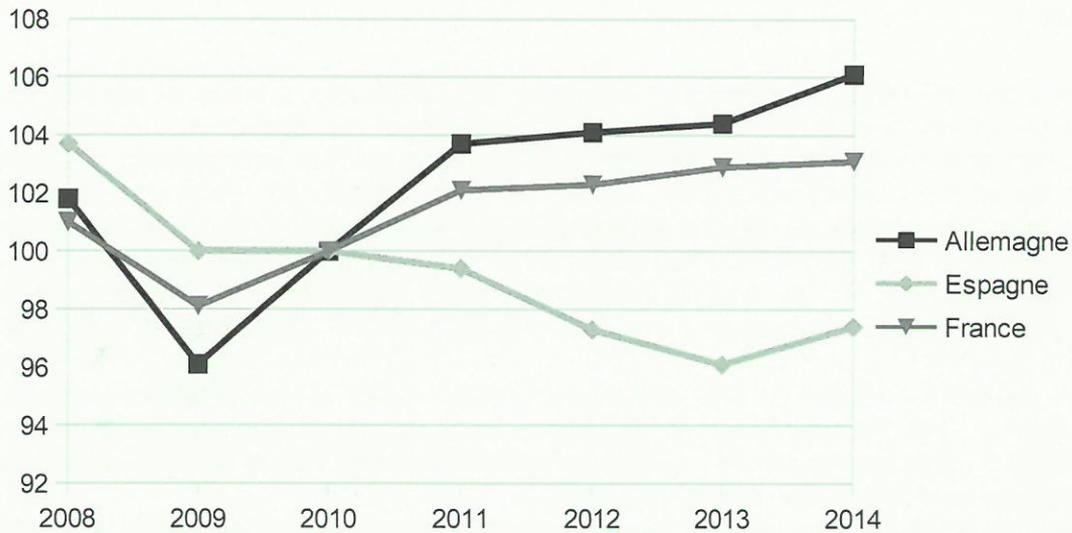
Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Montrez que l'avantage comparatif est un déterminant de la spécialisation des économies. (3 points)
2. Présentez la théorie des classes sociales selon Karl Marx. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document, puis vous comparerez l'évolution du PIB en volume de l'Allemagne, de la France et de l'Espagne entre 2008 et 2014.

PIB en volume en Allemagne, en France et en Espagne
(en indice base 100 pour l'année 2010)



Source : d'après Eurostat, 2015.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les institutions et les droits de propriété jouent un rôle dans la croissance économique.

DOCUMENT 1

Un grand nombre d'études économiques réalisées ces dernières années suggèrent que les institutions sont vitales pour le développement et la croissance économiques. Se fondant sur le PIB par habitant comme mesure du développement économique, les économistes constatent en général que les écarts internationaux (les revenus annuels par habitant allant d'une centaine de dollars seulement dans certaines régions subsahariennes à plus de 40 000 dollars dans certaines économies avancées) sont étroitement liés à des différences dans la qualité des institutions. Une étude du FMI* fait le point sur les récents travaux consacrés à l'influence des institutions sur trois dimensions des résultats économiques (niveau de développement, croissance et instabilité de la croissance). [...]

Selon l'étude, les institutions ont un effet statistiquement significatif sur les résultats économiques : elles accroissent [...] le PIB par habitant, et ce, peu importe que la qualité des institutions soit mesurée à l'aide d'indicateurs globaux [...] ou plus spécifiques (tels que le degré de protection des droits de propriété ou d'application de l'état de droit). [...]

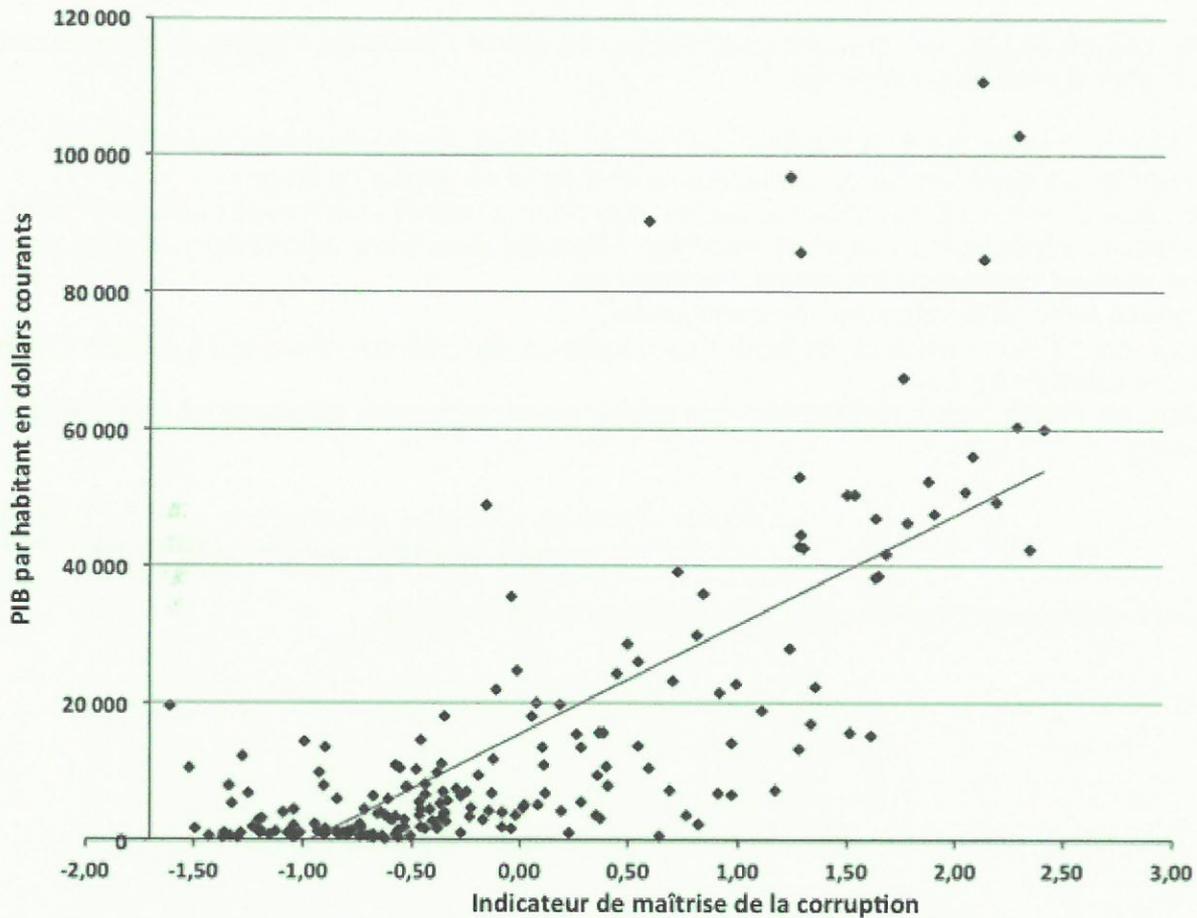
Il apparaît donc que les pays en développement pourraient sensiblement améliorer leurs résultats économiques en renforçant leurs institutions. Par exemple, [...] si la qualité moyenne des institutions en Afrique subsaharienne rattrapait celle des pays asiatiques en développement, le revenu par habitant de la région s'élèverait de 80 %, passant d'environ 800 dollars à plus de 1 400 dollars. [...] Le revenu régional serait multiplié par 2,5 si le renforcement des institutions permettait d'aligner leur qualité sur la moyenne de tous les pays étudiés ; les gains seraient nettement supérieurs si leur qualité atteignait celle observée dans les économies avancées.

Source : « Qualité des institutions et résultats économiques : un lien vraiment étroit ? », Hali EDISON, *Finances et Développement*, FMI, juin 2003.

* FMI : Fonds Monétaire International.

DOCUMENT 2

PIB par habitant et maîtrise de la corruption en 2013



Source : Banque mondiale, 2015.

Notes :

- Chaque point représente un pays.
- L'indicateur de maîtrise de la corruption mesure la capacité d'un pays à contrôler la corruption des pouvoirs publics. Sur une échelle de -2,5 à 2,5, plus l'indicateur est élevé, plus la corruption est maîtrisée.
- Si la corrélation entre le PIB par habitant et l'indicateur de maîtrise de la corruption était parfaite, alors tous les points se situeraient sur la droite représentée sur le graphique.

DOCUMENT 3

Au sens de la propriété industrielle, le brevet protège une invention technique, c'est-à-dire un produit ou un procédé qui apporte une nouvelle solution technique à un problème technique donné.

En effet, vous ne pouvez pas protéger une idée par un brevet ! Seuls les moyens techniques mis en œuvre pour la concrétiser le seront.

[...]

- En déposant votre brevet à l'Institut national de la propriété intellectuelle, vous obtenez un monopole* d'exploitation sur le territoire pour une durée maximale de 20 ans.
- Vous êtes ainsi le seul à pouvoir l'utiliser et vous pouvez interdire toute exploitation (utilisation, fabrication, importation...) de votre invention effectuée sans votre autorisation. Vous pouvez poursuivre les contrefacteurs² devant les tribunaux.
- Le brevet renforce la valeur de votre entreprise [...].
- Il vous donne les moyens de conquérir de nouveaux marchés par des dépôts à l'étranger et des concessions de licence.
- Grâce au brevet, vous rentabilisez une partie de la recherche effectuée et générez des revenus.

Source : Brochure « Protéger ses créations », Institut national de la propriété industrielle (INPI), mars 2013.

* Personnes qui exploitent une invention sans l'autorisation de l'inventeur.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Comment peut-on expliquer le comportement de participation électorale ?

DOCUMENT

La participation électorale obéit aussi à des variables contextuelles. Elle est fonction de la nature de l'élection, de la polarisation idéologique¹, de l'acuité² des enjeux et de l'intensité de la compétition. L'électeur participe d'autant plus qu'il perçoit l'utilité de son vote. Cette perception est fonction de l'enjeu électoral. [...] Les élections municipales (de proximité) et présidentielles (décisives et personnalisées dans le régime de la Cinquième République) sont plus mobilisatrices que des élections perçues comme plus accessoires (élections européennes ou régionales). [...] Avec la banalisation de l'alternance en France dans les années 1980, la réduction des écarts programmatiques³, l'affaiblissement des identités collectives, le vote a perdu une part de sa dimension d'affirmation identitaire. Le « dégel » des grands clivages historiques – institutionnels, religieux ou encore sociaux –, même s'il convient de le nuancer, a rendu le débat politique moins passionnel. On ne trouve plus en France à partir des années 1980 les taux de participation des années 1970, fortement polarisées politiquement. En 1974, l'élection présidentielle se tient au moment même où la droite est au pouvoir depuis seize ans, et qu'une partie de la population demande des transformations radicales (d'où la participation très élevée : 87,3 %).

L'élection présidentielle de 2007 illustre le poids de ces logiques conjoncturelles⁴. Elle a été marquée par une très forte participation. [...] Les conditions d'une forte mobilisation électorale étaient réunies : renouvellement générationnel de l'offre, dramatisation et personnalisation du scrutin, nouveaux styles de campagne, médiatisation plus forte qu'en 2002 notamment à la télévision, sentiment qu'un nouveau cycle politique s'ouvrait, renforcé par la prise de distance prise par chaque candidat de premier plan avec sa propre famille politique.

Source : Leçons d'Introduction à la science politique, Rémi LEFEBVRE, 2010.

1. On parle de polarisation idéologique ou politique lorsque les programmes des partis politiques s'opposent fortement.
2. Importance.
3. Écarts programmatiques : différences entre les programmes des candidats.
4. Liées au contexte.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Montrez l'influence de la culture politique sur les comportements politiques.

DOCUMENT 1

Deux grands axes de valeurs rendent compte du vote des électeurs français. Le premier, classiquement appelé libéralisme culturel, porte sur les questions de société. Il concerne les sujets tels que l'immigration, la délinquance, l'autorité, les mœurs [...]. Le second, que l'on peut appeler libéralisme économique, porte sur les problèmes économiques et sociaux. Il touche au clivage public-privé, au droit du travail, au pouvoir d'achat, aux inégalités sociales, etc. [...]. Les électeurs libéraux culturels votent toujours plus pour la gauche [...] que les non libéraux culturels. De même, les électeurs hostiles au libéralisme économique votent toujours plus pour les candidats de gauche.

[...]

Les électeurs non libéraux culturellement sont toujours plus nombreux à voter N. Sarkozy ou J.-M. Le Pen que les libéraux [...]. En revanche N. Sarkozy et J.-M. Le Pen représentent deux univers totalement différents dans le domaine économique. Les électeurs économiquement libéraux votent beaucoup plus N. Sarkozy que ceux qui sont hostiles au libéralisme. Chez J.-M. Le Pen, les électeurs anti-libéraux se retrouvent souvent à quasi égalité avec les libéraux et sont même parfois plus nombreux que ces derniers.

Source : *Les valeurs et le vote*, Etienne SCHWEISGUTH, 2007.

DOCUMENT 2

Pourcentage des Français en accord avec les propositions suivantes selon leur positionnement idéologique

	Gauche	Centre	Droite	Ni gauche, ni droite
Il faudrait rétablir la peine de mort	20 %	28 %	45 %	40 %
Il y a trop d'immigrés en France	33 %	50 %	75 %	57 %
L'homosexualité est acceptable	85 %	76 %	71 %	76 %
Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment	40 %	60 %	75 %	67 %
Il faudrait accorder plus de liberté aux entreprises	50 %	73 %	85 %	73 %
On ne se sent en sécurité nulle part	29 %	37 %	47 %	48 %
Il faudrait accorder le droit de vote aux étrangers	82 %	66 %	49 %	63 %
La France devrait s'ouvrir davantage	46 %	45 %	35 %	27 %

Source : *Le baromètre politique français (2006-2007)*, CEVIPOF, 2007.

Lecture : 46 % des personnes de gauche estiment que la France devrait s'ouvrir davantage, contre 35 % des personnes de droite et 27 % des personnes ne se positionnant ni à gauche, ni à droite.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

**Par quelles stratégies les entreprises peuvent-elles occuper
une position de faiseur de prix ?**

DOCUMENT 1

Les stratégies des entreprises déjà en place visent souvent à convaincre les entrants potentiels que, même si les taux de profit sont actuellement élevés, ils s'annuleront dès leur rentrée sur le marché [...]. Dans le cas des *prix prédateurs*, une entreprise en place baisse délibérément ses prix en dessous du coût de production du nouvel entrant, afin de chasser celui-ci et de dissuader tout entrant futur. L'entreprise en place peut perdre de l'argent dans ce processus, mais elle espère récupérer ses pertes lorsque l'entrant sera parti, autrement dit lorsqu'elle sera libre de remonter ses prix au niveau de monopole. Cette pratique de prix prédateurs est illégale mais les mutations technologiques et l'évolution de la demande permettent rarement de savoir avec certitude si une entreprise y a réellement recours [...]. Les entreprises peuvent aussi installer plus d'équipements productifs que ne le nécessitent les besoins actuels. Si cette *capacité excédentaire* est rarement utilisée, elle permet aux entreprises en place d'envoyer un signal aux concurrents potentiels concernant leur capacité et leur détermination à engager une compétition dure en matière de prix.

*Source : Principes d'économie moderne,
Joseph E. STIGLITZ, Carl E. WALSH, Jean-Dominique LAFAY, 2007.*

DOCUMENT 2

Évolution du nombre de brevets européens* délivrés

Année de délivrance	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de brevets délivrés	51 952	58 117	62 108	65 655	66 707

Source : Organisation européenne des brevets, 2014.

* Les brevets sont délivrés par l'office européen des brevets et sont valables sur l'ensemble du territoire européen.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Comment la régulation du système financier peut-elle prévenir les crises financières ?

DOCUMENT

La crise a clairement démontré combien il était important de renforcer la solidité du système bancaire en appliquant des règles plus strictes en matière de capital et de liquidité. Après de longues consultations, le Comité de Bâle¹ a finalement délivré en temps et en heure un projet de réformes. Il prévoit de rehausser le niveau et la qualité des fonds propres² pour les institutions de crédit [...].

Les règles prévues par Bâle III sont loin de couvrir l'ensemble de l'industrie financière et il existe bien d'autres vulnérabilités de nature systémique, au premier rang desquelles la question des institutions « *too big to fail* »³. [...] Il a fallu que les autorités apportent des prêts massifs pour organiser le sauvetage, étendre les interventions de la Réserve fédérale (Fed)⁴ bien au-delà de tout ce qui était jusque-là concevable et recapitaliser ces institutions avec des fonds engagés par le contribuable. [...]

L'aléa moral créé par le sauvetage précédent étant désormais totalement intégré dans les stratégies des SIFI⁵, quelles solutions adopter ? [...]

Il faudrait peut-être en revenir au jugement du gouverneur de la Banque d'Angleterre : « Des institutions *too big to fail*, ce sont simplement des institutions *too big* ».

À côté des institutions, le fonctionnement des marchés peut être lui aussi une source de risque systémique. [...] Les efforts pour améliorer le fonctionnement de ces marchés consistent à les rendre plus transparents [...]. Tout ce qui contribue à créer un environnement plus sûr pour les investisseurs de long terme (assureurs-vie, fonds de pension⁶) va dans la bonne direction [...].

Source : « Re-réglementation financière : un défi transatlantique », Jacques MISTRAL, *Problèmes économiques*, n° 3 016, mars 2011.

1. Le Comité de Bâle réunit les représentants des Banques centrales des principaux pays développés. En décembre 2010, il a publié des mesures de réglementation prudentielle sous le nom de « Bâle III ».

2. Capitaux détenus par les banques elles-mêmes (grâce à leurs profits et l'apport des actionnaires).

3. Les banques et compagnies d'assurance « trop grosses pour faire faillite », dont la faillite aurait des conséquences négatives trop fortes sur l'ensemble de l'économie.

4. Banque centrale américaine.

5. SIFI : *Systemically Important Financial Institutions* (institutions financières dont la faillite induirait un risque systémique).

6. Fonds d'investissement qui gèrent les placements d'épargne-retraite.